

ED 139 - Commission d'exonération des droits d'inscription

▶ Exonération des droits d'inscription

de l'éducation (article R. 719-49) prévoit, pour les boursiers et les pupilles de la nation, des droits de plein droit des frais d'inscription : ils sont dispensés du versement des droits au moment de l'inscription administrative, sans passage devant une commission.

On peut aussi demander à être exonéré des droits d'inscription sans pour autant être boursier ou pupille de la nation, si sa situation personnelle le justifie, et avant qu'il n'ait procédé à son inscription administrative. La commission d'exonération des droits d'inscription de l'Université Paris Nanterre a pour mission d'instruire les demandes d'exonération des droits d'inscription présentées par les étudiants qui en font demande en raison de leur situation personnelle en application du décret n°84-13 du 5 janvier 1984. Si elle est favorable, l'exonération peut être totale ou partielle.

Pour connaître le calendrier des demandes d'exonération et déposer une demande, veuillez consulter la page <https://suio.parisnanterre.fr/dispositifs-de-reussite/exoneration-des-droits-d-inscription/>

Mis à jour le 06 juin 2019

▶ Organisation administrative

Responsable :

[M. POMMIER](#)

Secrétaire administrative :

[Mme TESNIERES](#)

10 rue REMOND, bureau 301B

01 47 70.39

▶ Horaires d'ouverture au public

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30-12h30/14h-17h30

et le mardi après-midi.

▶ Représentants de l'Ecole Doctorale 139

Philippe Jaubert- EA 4386, Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale (LPPS)

Olga Kryshtaleva- UMR 7114, Modèles, Dynamiques, Corpus (MoDyCo)

Pauline Laurent- EA 4004, Cognition Humaine et ARTificielle (CHART)

Yves-Louis Lemercier - EA 4430, CLInique, PSYchanalyse et Développement (CLIPSYD)

Thomasément Msika - EA 4004, Cognition Humaine et ARTificielle (CHART)

email : contact.doctorants.ed139@gmail.com



▶ **Plan de site**

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale CLM](#)

univ-lyon1.fr/ed-139-commission-d-exoneration-des-droits-d-inscription-800117.kjsp?RH=1508846